

Extraits du Conseil d'établissement de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé du 17 mai 2019

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE POLYTECHNIQUE
(ENSP)
B.P. 8390 Yaoundé
Tél./Fax : +237 222 22 45 47



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
UNIVERSITY OF YAOUNDE I
NATIONAL ADVANCED SCHOOL
OF ENGINEERING
P.O. Box 8390 Yaoundé
Phone/Fax: +237 222 22 45 47

Yaoundé, le 17 mai 2019

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 17 MAI 2019

Parmi les préoccupations, aussi bien du Haut Conseil pour l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) que de la Commission des Titres des Ingénieurs, figure l'existence du master recherche comme une sixième année de formation pour les étudiants de l'ENSP, ainsi que la mise sur pied des Conseils de perfectionnement.

Afin de répondre à ces préoccupations, plusieurs travaux ont eu lieu en interne à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) depuis 2017, afin de dégager des propositions au Conseil d'Établissement.

Monsieur le Directeur de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé a signé le 05 avril 2019 la correspondance N°19/00868/ENSP/D/CVR, convoquant un Conseil d'Établissement pour le vendredi 17 mai 2019 à partir de 12h00 dans la salle des actes de l'École Nationale Supérieure Polytechnique.



1

L'ordre du jour portait sur l'examen des dossiers de changement de grade de :

- 1) Réorganisation du master recherche (comme une année de formation, parallèle à la cinquième année du cycle ingénieur : double diplôme ;
- 2) Appui financier aux étudiants de cinquième année (admis en master) à travers un stage réalisé dans une structure de recherche ;
- 3) Mise en place d'un conseil de perfectionnement propre au master ;
- 4) Examen des dossiers de recrutement à l'ENSTP de Yaoundé ;
- 5) Adoption des compétences faisant suite aux travaux sur l'approche programme ;
- 6) Divers

Le Conseil d'établissement a effectivement eu lieu comme prévu ce vendredi 17 mai 2019 dans la salle des actes de l'ENSPY. Les différentes résolutions de ce Conseil d'Établissements sont les suivantes.

5) Adoption des compétences faisant suite aux travaux sur l'approche programme

L'ENSPY a obtenu les accréditations de 4 filières en 2017 (Génie Civil, Génie Informatique, Génie Industriel et Génie Mécanique). La préparation du dossier de renouvellement de ces accréditations est lancée. Dans ce cadre, l'Université de Yaoundé I a signé un accord de partenariat avec l'Université de Technologie de Troyes, la Faculté Polytechnique de Mons, l'Université de Sofia, UCAC-ICAM et l'Institut Saint Jean. Le but est de se faire accompagner dans la mise sur pied et l'implémentation du processus qualité à l'ENSPY. Ces établissements partenaires travaillent ensemble à travers le Projet MOSE-FIC (Mise en Œuvre des Standards Européens au bénéfice de la Formation des Ingénieurs au Cameroun).

Lors des différents travaux dans le cadre du projet MOSE-FIC, plus précisément le work package portant sur « Structuration de la pédagogie, choix didactiques, contenu des plateformes », Thimothée TOURY a effectué plusieurs déplacements à l'ENSPY afin de travailler sur l'approche programme avec les enseignants de l'ENSPY, dans le montage de son dossier de renouvellement des accréditations CTI. À l'issue de ces travaux sur le volet compétence en février 2019, les compétences visées pour les diplômés de l'ENSPY sont :



6

01	Compétence 1	Analyser un contexte, modéliser une situation technique ou socio-économique, grâce à la maîtrise des savoirs académiques fondamentaux et/ou spécialisés.
02	Compétence 2	Concevoir, moderniser et mettre en œuvre des procédés ou des systèmes de production adaptés et performants, en s'assurant du respect des normes qualité et sécurité
03	Compétence 3	Développer des infrastructures techniques (génie civil, eau, énergies, aménagement urbain, informatique...) en respectant l'environnement, et en tenant compte des implications sociétales
04	Compétence 4	Manager un projet (technique, industriel) d'envergure ou manager une équipe, une organisation, en coordonnant le travail en équipe et en tirant parti des différences complémentaires
05	Compétence 5	Entreprendre, élaborer des solutions innovantes et créatives pour répondre aux défis locaux, en tenant compte des ressources et des besoins régionaux

Résolution 6 : Le Conseil d'Etablissement valide ces compétences et demande qu'il soit transmis sous forme de questionnaire aux entreprises pour leurs avis. Il demande aux différentes équipes de poursuivre les travaux jusqu'au dossier final de demande de renouvellement des accréditations des formations à l'ENSP.

Dans la suite des travaux de préparation du dossier de renouvellement, des modifications peuvent être faites sur ces compétences visées, mais ces modifications repasseront à nouveau par le Conseil d'établissement.

Résolution 7 : Le Conseil d'Etablissement recommande l'organisation plénière d'une restitution des rapports d'immersion.

Le Conseil s'est achevé à 15h00.



7